

Vol. 5, n° 1

« Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères »

Mars 2003

### VOICI VOTRE CARTE DE MEMBRE pour l'année 2003

Si vous ne trouvez pas votre carte de membre 2003 dans cet espace, c'est que vous avez probablement oublié de payer votre cotisation 2003.

Cependant, pour continuer à recevoir à l'avenir votre journal de l'AQCC, vous tenir au courant de ses activités et appuyer la cause du Petit cheval de fer, vous devrez renouveler votre carte de membre 2003 d'ici le prochain numéro.

Si votre cotisation est déjà postée, veuillez, s.v.p. ignorer cet avis.

### Mot de la présidente

#### L'avenir

Vous avez probablement tous reçu à ce moment-ci, les documents faisant rapport des événements survenus à l'assemblée générale annuelle du 15 février dernier de la Société des éleveurs de chevaux Canadiens.

Bien sûr, le comité de direction de votre association appuie et supporte cet extraordinaire mouvement de démocratie. Nous y avons vu l'enthousiasme de gens réellement préoccupés par le cheval Canadien. Nous y avons senti l'espoir de voir enfin appuyés nos efforts et nos actions pour conserver l'intégrité de la race.

L'espoir d'établir enfin une réelle collaboration entre notre association provinciale et la Société nationale se présente maintenant à nous avec tout un arsenal d'idées et de projets réalisables et constructifs. Et, comme le fait de travailler de façon positive et harmonieuse est toujours très fructueux, imaginez l'impact et le bénéfice pour notre cheval.

Il va sans dire que toutes les suites qui doivent être données aux événements du 15 février ne sont pas encore finalisées. C'est pourquoi notre association à tous continue son travail de façon déterminée et efficace comme elle l'a fait dans le passé, avec des membres qui partagent un but clair et sans compromis : protéger le cheval Canadien selon son standard de fondation de race afin de le léguer intact aux générations futures. Il est un joyau patrimonial du Québec et le cheval de toute la nation.

« Nous élevons pour nos enfants les chevaux de nos pères ».

*Darhise St-Arnaud*

### Dans ce numéro ...

- p. 2 Concours section jeunesse + Événements équestres
  - p. 3 L'histoire du cheval Canadien aux États-Unis
  - p. 5 Le Centre paysan à Sainte-Croix
  - p. 6 Votre C.A. en bref + Mot de la trésorière
  - p. 7 Réflexions sur le Concours Petit cheval de fer
  - p. 8 et 9 Assemblée générale annuelle de l'AQCC du 18 janvier
  - p. 10 Chronique du livre + La prière du cheval à son maître
  - p. 11 Questions légales
  - p. 12 Méli-mélo
  - p. 13 Parole de Vet
  - p. 14 Publicité
  - p. 15 Annonces
  - p. 16 Invitation à la journée du cheval Canadien 2003 + Étalon et jument de l'année 2003
- Jointes sous pli :**
- ◆ Constitution et règlements de l'AQCC adoptés à l'AGA du 18 janvier 2003
  - ◆ Dépliant « Les expositions agricoles du Québec »
  - ◆ Feuille « Coupons-réponses à découper »



## HÉ LES JEUNES, À VOS MONTURES !!!

À la Journée du cheval Canadien de l'AQCC édition 2003, une nouveauté : **Concours Petit cheval de fer section jeunesse (moins de 18 ans).**

Afin de mieux vous préparer, voici les différentes étapes qui seront à l'affiche :

**Équitation commande** : pas, trot assis, trot enlevé (sur la bonne diagonale ou épaule), galop, transition nette, arrêt (si quelqu'un bouge avant la prochaine commande, il est éliminé). On continue jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une seule personne.

**Attelage** : Comme nous ne pouvons laisser conduire seul, les jeunes marchent derrière le cheval entre les cônes, au pas seulement.

**Habilité, et endurance** : Parcourir la distance d'un demi mille (ou moins si les participants sont trop jeunes) au trot seulement (pénalité d'une seconde par foulée de galop). Dans un parcours, il y aura 4 épreuves :

- ◆ Traverser un ruisseau (une étendue d'eau) sans hésitation.
- ◆ Reculer entre deux pôles 2 fois avec largeurs différentes.
- ◆ Prendre une balle ou un bâton sur ou dans un baril, le mettre sur ou dans un autre baril.
- ◆ Faire un cercle autour d'une chandelle sans la toucher.

**Parcours à obstacles** : Dans un manège il y a des obstacles de tout genre, il y en a qui se franchissent au pas, d'autres se sautent. Chaque obstacle a des points affichés, la personne décide elle-même son parcours, tout se déroule à l'intérieur de 45 secondes. Le temps débute lorsque la ligne de départ est franchie. Lorsque le « 45 secondes » est sifflé, il faut aller le plus rapidement possible retraverser la ligne de départ pour arrêter le chronomètre. Le vainqueur est celui qui aura le plus de points et le temps sépare les égalités de points.

Pour plus d'information, contactez Anne Bélanger, responsable de l'activité. (819) 382-2307 ou par courriel à [diva56\\_98@yahoo.ca](mailto:diva56_98@yahoo.ca)

## Événements équestres

### Clinique d'équitation classique

24 mai 2003  
Info : Anne Bélanger ou Gilles Racette  
(819) 382-2307

### Clinique d'attelage – AQCC

Avec François Bergeron  
31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2003  
Mont-Laurier  
Coût : 50 \$ pour les membres  
Non membre : devenir membre supp. 20 \$ + 50 \$  
Info : Mario Bélanger  
(819) 587-4321

### Canadian Carriage Driving Classic 2003

10 au 13 Juillet 2003  
Pour info :  
<http://www.carriageclassic.ca/>

### Exposition de Lachute

Date à venir : Probablement en juillet 2003  
Info : Maurice Larocque  
(450) 562-5611

### Journée du cheval Canadien – AQCC

10 août 2003  
Parc équestre de Blainville

### Expo-Québec

13 au 24 août 2003  
Pour info :  
<http://www.expoqc.ca/fr/org/expo/animaux.htm>

### Fête des moissons

23-24 août 2003  
Saint-Maurice  
Info : (819) 372-0414  
Site Internet : [fetedesmoissons.tripod.ca](http://fetedesmoissons.tripod.ca)

(suite page 16)

## Note de la rédaction aux lecteurs

Une chronique « Les lecteurs nous écrivent » pourrait voir le jour dans notre journal. Il suffit d'un peu de participation de votre part.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos commentaires, opinion ou un texte sur tout sujet qui vous tient à cœur et que vous aimeriez partager avec les autres membres de votre association.

Bien entendu, tout doit être signé et la rédaction n'est pas responsable des propos tenus.

### Dates de tombée pour le journal

15 février  
15 mai  
15 août  
15 novembre

### Conception du journal

Claude  
Lachance et  
Myriam Tessier

## Pour nous joindre

Secrétariat :

Myriam Tessier  
241, rang du Pied-de-la-  
montagne  
Sainte-Mélanie J0K 3A0

(450) 889-1889

[myriam@epona.ca](mailto:myriam@epona.ca)

[contact@chevalcanadien.org](mailto:contact@chevalcanadien.org)

[www.chevalcanadien.org](http://www.chevalcanadien.org)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darkise St-Arnaud	Gilles Racette	Lucienne Gravelle	Myriam Tessier	Mario Bélanger	Nancy Brochu	Gérard Lambert
Présidente	Vice-président	Trésorière	Secrétaire	Directeur	Directrice	Directeur

# L'histoire du cheval Canadien aux États-Unis

Texte de Ken Morris traduit par Gilles Racette, membre de l'AQCC

Aucune reproduction de ce texte n'est autorisée, à moins d'avoir la permission écrite de l'auteur



## 1<sup>re</sup> partie

Octobre 2001 fut marqué d'une Fête organisée par un petit groupe de cavaliers de la Vallée de Willamette en Oregon. Pour la première fois en plus de cent ans, des chevaux Canadiens foulèrent le sol de notre coin de pays. Il y a environ 150 ans, le cheval Canadien était aussi connu aux États-Unis que le Morgan ou le Quarter Horse le sont aujourd'hui. Durant le 20<sup>e</sup> siècle, les Américains ont oublié le cheval Canadien, cependant, depuis quelques décennies, ceux-ci s'intéressent de nouveau à leur propre histoire, et ceci inclus le cheval Canadien sur nos fermes, nos routes, pistes de courses et champs de batailles.

Ce sont mes études en histoire qui m'ont amené au cheval Canadien; je suis un cavalier faisant partie d'une organisation qui « rejoue » les batailles de la guerre civile américaine. Il y a de ça un certain nombre d'années, alors que j'effectuais une recherche sur les races de chevaux utilisés durant cette guerre, je mis la main sur un bouquin intitulé : « Hints to Horsekeepers », publié en 1859, à la veille de la guerre. Dans ce livre, l'auteur, Henry William Herbert a consacré un chapitre entier au cheval Canadien, une race dont je n'avais jamais entendu parler. Durant les deux années suivantes, j'appris que l'histoire des chevaux aux États-Unis est fortement infusée de sang du cheval Canadien. Au milieu des années dix-huit cents, il était présent dans presque toutes les régions du pays, même le « Far West » de l'Oregon, Washington et la Californie. Les chevaux Canadiens se retrouvent régulièrement mentionnés dans les écrits du 19<sup>e</sup> siècle sous les noms variés de Canadian Horse, French Canadian Horse, Canadian Pony, French Pony, Punt Pony et Canuck.

Les premiers chevaux Canadiens furent amenés à ce que sont maintenant les États-Unis par des explorateurs et des colons Canadiens. En 1731, les Français établirent une colonie à Chimney Point, (Pointe-à-la-Cheminée) sur les rives du lac Champlain, dans des terres qui font aujourd'hui partie de l'état du Vermont. Le Gouvernement de la

Nouvelle-France était favorable à la colonisation de la région et dès 1743 la colonie d'Hocquart était établie. À la fin de la guerre entre les Français et les Amérindiens (la guerre des Sept-Ans), les Anglais repoussèrent les Français vers le Nord jusqu'au Canada. Des chevaux avaient été gardés au Fort St-Frédéric de l'autre coté du lac, où Hocquart à Crown-Point était déjà établi mais nous ignorons si des chevaux furent laissés sur place à la suite de l'abandon du fort et de la colonie. Il y avait aussi des

échanges commerciaux entre le Canada et le Vermont à la fin des années 1700 et au début des années 1800, qui continuèrent même après l'embargo de 1807 qui défendait le commerce entre les États-Unis et les colonies britanniques. Les résidents du Vermont défièrent ouvertement l'Interdit, et il est rapporté qu'en 1809, il y avait environ 700 traîneaux transportant du bois de chêne et des porcs sur le chemin entre Middlebury et Montréal. Après la guerre de 1812, les échanges commerciaux entre les É.-U. et le Canada prirent

de l'ampleur, mais cet exemple démontre qu'il y avait certainement des occasions pour que le sang des chevaux Canadiens se mêle à ceux des É.-U., même avant cette époque. Certains écrivains en la matière croyaient que l'étalon « Figure », le fondateur de la race Morgan, était lui-même un cheval Canadien. Dans la première édition américaine de Youatt, Le cheval (The Horse) (1843), J.S. Skinner cite une lettre reçue d'un cavalier émérite, le Colonel Goldsborough du Maryland :

*« En autant que ce que j'ai pu apprendre, le Vermont doit une fière chandelle au Canada pour sa distinguée race de routiers, de même que les États avoisinants. Ils ont une famille distincte, le « Morgan » qui descend d'un petit Canadien, grandement renommé dans les courses d'un quart de mille. »*

→ suite page suivante →



## L'histoire du cheval Canadien aux Etats-Unis - suite

Cependant, à cette époque, ceci était considéré comme une hérésie parmi les éleveurs de Morgan, qui ont toujours nié ou minimisé l'influence du Canadien dans leur race. Une affiche pour les services de « General Gifford » en 1855 dit : « il a été dit par certains Canadiens-Français qui ont vogué sous le drapeau Morgan, que (General Gifford) n'était pas aussi « pur sang » Morgan qu'on voudrait le croire. Le Soussigné se dit prêt à payer ces hommes ou n'importe quel gentilhomme CENT DOLLARS, si le sang du dit cheval n'est pas substantiellement correct. » Aujourd'hui, l'influence du cheval Canadien sur le Morgan est toujours un sujet chaudement débattu parmi les éleveurs. Mais, il est intéressant de noter que la lignée de Morgan avec le plus de croisements remontant au « Justin Morgan original » - le Morgan Lippitt - ressemble étrangement au Canadien.

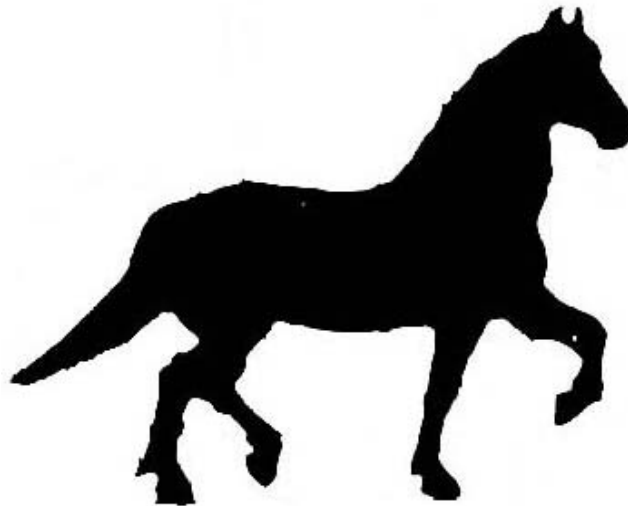
Lors du recensement de 1831 dans les colonies de la région de Madawaska, dans l'état du Maine, Deane et Kavanagh écrivirent que plusieurs des résidents étaient originaires du Nouveau-Brunswick. Ils avaient abandonné leurs fermes aux Britanniques et cherché refuge dans un endroit où ils croyaient que ces Britanniques n'auraient pas juridiction. Ils écrivirent, « (Leurs) animaux consistent en vaches de petite ossature, chevaux Canadiens, de gros moutons à laine grossière, et des porcs. »

D'autres points d'entrée, dans ce qui est aujourd'hui les États-Unis, furent la vallée du Mississipi et Détroit. Le premier cheval fut amené à Détroit, Michigan en 1704 en compagnie de deux autres commandés par Antoine de la Mothe, Sieur de Cadillac, qui établit Fort Pontchartrain-du-Détroit en 1701. Les deux autres chevaux moururent durant le voyage. On disait du premier cheval qu'il était « fort, pesant, utile pour

labourer et tirer de lourdes charges. » La Mothe de Cadillac amènera plus tard d'autres chevaux au Fort.

Au début des années 1800, les chevaux Canadiens étaient nombreux aux environs de Détroit. L'Allemand Karl Neidhard écrivit à propos de sa visite en 1834 : « L'activité principale (des fermiers) est l'élevage de petits chevaux Canadiens. Certains d'entre eux en possèdent plus d'une centaine. Les meilleurs coursiers qu'on utilise sur les traîneaux (sleighs) ne peuvent être achetés pour moins de 200 \$ à 300 \$ . . .

incroyables chevaux, ces canassons ! Ils couvrent souvent plus de quatre-vingt milles anglais dans une journée et deux ou trois jours durant.



Dans les environs du fort des Chartres, au sud de l'Illinois, des chevaux Canadiens sauvages courraient en grands troupeaux. Dans son autobiographie, John D. Lee, qui est né en 1812, devint plus tard un évêque Mormon, décrit les « poneys Français »

qui vivaient dans le « fond de l'Amérique » du sud de l'Illinois au tournant du 19<sup>e</sup> siècle : Je suis né sur la pointe de terre, tendue entre et au-dessus de l'embouchure de la rivière Okaw ou Kaskaskis et de la rivière Mississipi, dans ce qui est connu comme le Grand Fond de l'Amérique, ce point particulier auquel je réfère était alors connu sous le nom de Zeal-nowaw, l'île aux noix... de grands troupeaux de chevaux sauvages, poneys Français qu'on appelait « punt » pouvaient être localisés en tout temps, se nourrissant d'arbres à feuilles persistantes (evergreen), d'herbes nutritives et de végétation. Pour que de grands troupeaux s'y trouvent en 1812, cela indique qu'ils avaient dû être introduits dans la région longtemps avant.

À suivre . . .

---

### .. DERNIÈRE HEURE, LOURDE PERTE CHEZ L'UN DE NOS MEMBRES

**Énorme perte chez l'un de nos éleveurs. Trois étalons de M. Bruno Deschesnes sont décédés, deux d'entre eux avaient moins de 4 ans et le 3<sup>e</sup> était La Gorgendière Barreau Noble, de lignée rare, le père des étalons Témis Noble Élixir et Témis Noble Évry. Une autopsie sera pratiquée sur l'un d'entre eux pour connaître les causes des décès.**

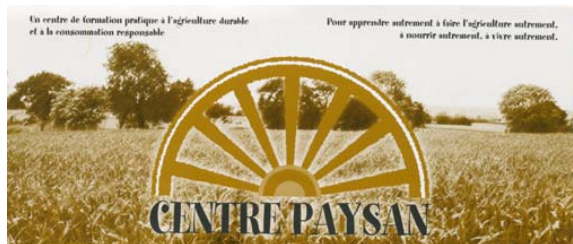
# Le Centre paysan à Sainte-Croix

Texte et photos de Gilles Racette, membre de l'AQCC



Lors de l'inauguration du Centre paysan, à Sainte-Croix le mois dernier, trois attelages de Canadiens étaient sur place, à la demande du Front Commun des races du patrimoine et de l'Association Québécoise du Cheval Canadien, afin de faire connaître les Races du Patrimoine et promener les dignitaires et visiteurs.

Rappelons la mission et les objectifs du Centre



paysan visant à fournir de la formation pratique en vue d'une agriculture durable et d'une consommation responsable.

Il s'agit d'un organisme à but non lucratif offrant la formation agricole pour les agriculteurs, la relève ainsi que pour les nouveaux venus qui veulent démarrer, l'éducation à la consommation, un centre de documentation et un lieu d'échanges, de colloques et de conférences.



*Belles têtes de Canadiens*



*Le député de Lotbinière, M. Jean-Guy Paré, fier supporteur de la race chevaline Canadienne et la superbe paire de juments de Gaston Roy*



*M. Roméo Bouchard, président de l'Union paysanne, tenant par la bride, la magnifique paire de juments noires de Michel Vigneault*



*Le préfet du Comté de Lotbinière, M. Rénaud Mongrain, ne s'est pas fait prier pour se faire conduire par Michel Berthiaume, qui n'était pas en reste avec cette jument alezane d'excellent type*



## Votre C.A. en bref

par Myriam Tessier, secrétaire de l'AQCC

À l'assemblée générale annuelle du 18 janvier 2003, les membres ont exprimé leur désir d'avoir un suivi des différents dossiers traités par le conseil d'administration. Voici donc :

### Calendrier des réunions 2003, le vendredi soir à 18 h 30

1 <sup>er</sup> février	9 mai	5 septembre
28 février	13 juin	10 octobre
4 avril	18 juillet	14 novembre
		décembre, à fixer en vue de l'AGA

### Nomination des 2 membres représentant l'AQCC au CCRCQ

Darkise St-Arnaud et Gilles Racette représentants au Comité conjoint des races chevalines du Québec.

### Poursuite et élaboration des projets pour 2003

1. Dépliant promotionnel (Darkise St-Arnaud, responsable)
2. Articles promotionnels
3. Journée du cheval Canadien - AQCC
4. Concours Petit cheval de fer - Bilan (Lucienne Gravelle et Gérard Lambert, responsables)
5. Poursuite du Journal (Myriam Tessier, responsable)
6. Optimisation du site Web (Nancy Brochu, responsable)
7. Poursuite de notre implication à la Filière Cheval et au Comité Cheval du CRAAQ (Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec). Darkise St-Arnaud est maintenant présidente du Comité Cheval.
8. Promotion du Catalogue d'éleveurs (Gilles Racette, responsable)
9. Clinique d'attelage du printemps (Mario Bélanger, responsable)
10. Poursuite de notre implication au Centre du patrimoine agricole de Sainte-Croix (Darkise St-Arnaud, Lucienne Gravelle et Gilles Racette)
11. Classification (Darkise St-Arnaud, responsable)
12. Journée d'information – formation, historique, lignées et génétique (Gérard Lambert, responsable)



## Mot de la trésorière

par Lucienne Gravelle, trésorière de l'AQCC

### Recrutement

Vous savez sans aucun doute que l'AQCC a plusieurs activités afin de promouvoir et protéger cette race qui est la nôtre.

Votre association est donc en pleine période de recrutement d'anciens et de nouveaux membres. Vous en connaissez, alors n'hésitez pas à les contacter et à les encourager à rejoindre nos rangs.

Vous avez des connaissances qui seraient susceptibles d'apporter de l'eau au moulin soit par des commandites, des dons, en devenant membres supporteurs (20 \$/année, ce qui leur donne droit au journal) ou tout autre moyen, alors faites-nous le savoir dans les plus bref délais. Par exemple : la réimpression du pamphlet publicitaire, etc.

N'oubliez pas que votre association a besoin de votre support.

Je vous remercie de votre collaboration.

# Réflexions sur le Concours Petit cheval de fer



Texte de François Bergeron, membre de l'AQCC

Instructeur à l'Attelage, Clinicien et Examineur reconnu par Hippique Canada

## Y a-t-il de l'intérêt pour le concours « Petit cheval de fer » ?

### Objectif :

Un concours démontrant la **POLYVALENCE** du cheval Canadien ainsi que l'**HABILETÉ** et la **PRÉCISION** du **MENEUR**

Je me fais l'écho de plusieurs personnes et je précise seulement sur les disciplines visées.

### La traîne

**Ce n'est pas assez lourd comme charge !**

Ce n'est pas une tire de chevaux.

### Nous pourrions le faire beaucoup plus vite

C'est **BEAUCOUP** plus **DIFFICILE** de le faire au pas. Cela demande une plus grande précision et que dire de l'arrêt, il doit être fait le plus près possible de la ligne et non 50 pieds plus loin. De plus, faire une **belle ligne droite** entre le point A (Départ) et le point B (Arrêt).

### La selle : Nous pourrions augmenter le saut, changer certaines épreuves !

**Combien** ont réussi à bien faire toutes les épreuves demandées, soit barrière, pont, eau, reculer, saut. C'est vrai qu'on ne peut exceller dans toutes les épreuves mais pourquoi ne pas améliorer les points faibles plutôt que de changer les règles du jeu.

### Les cônes : La distance entre les cônes n'est pas exacte, le parcours n'est pas très difficile !

La distance est exacte entre les cônes, en concours réglementé vous auriez encore moins.

C'est justement pour démontrer la **précision** et la **complicité** qu'un meneur peut obtenir avec son cheval. Bien sûr, cela demande un minimum de travail et d'heures de pratique pour arriver à un résultat. La régularité des allures est de mise et non la vitesse non contrôlée. Que le cheval se sente confortable avec les manoeuvres du conducteur. Enfin, les coups de guide sur les fesses du cheval ne sont pas acceptés à l'attelage. Le meneur démontre un manque d'éthique à l'attelage. Très peu de meneurs ont le fouet en main. Précision : le fouet est une aide à l'attelage et non un objet de correction. Le fouet en main est obligatoire en concours réglementé.

### Pourquoi l'habillement?

Pourquoi lorsqu'il y a un show Western, les gens respectent la tenue demandée.

Pourquoi lorsqu'il y a un concours de selle Classique, les gens respectent la tenue demandée.

Pourquoi lorsqu'il y a des concours réglementés, concours combiné ou de plaisance à l'attelage, les gens respectent la tenue demandée.

TOUS CES GENS ONT LA TENUE DEMANDÉE PAR RESPECT, FIERTÉ POUR LE CONCOURS ET DÉSIRENT CONSERVER UN CERTAIN DÉCORUM.

Ne serait-il pas souhaitable de faire correctement toutes les étapes de base avant même de vouloir changer ou bonifier les règles ?

Enfin, à l'approche du Futurité et du Concours Petit cheval de fer qui aura lieu à Blainville, un centre équestre de grande renommée, par la beauté des lieux, par les concours de niveau international qui y ont été présentés,

### QUELLE IMAGE DÉSIRONS-NOUS PROJETER DE NOTRE CONCOURS ET DE NOTRE CHEVAL CANADIEN, EMBLÈME NATIONAL !!!

François Bergeron, Instructeur à l'Attelage  
Clinicien et Examineur reconnu par Hippique Canada

Tout commentaire concernant le Concours Petit cheval de fer est bienvenu. Faites-nous parvenir vos commentaires, ils seront transmis au Comité Concours Petit cheval de fer – Bilan et un rapport sera présenté par les responsables dans le Journal de juin 2003.



La récipiendaire du prix Jument de l'année 2002, Francine Gingras, recevant son trophée de Darkise St-Arnaud lors de l'assemblée annuelle de l'AQCC le 18 janvier dernier.

Jument de 2002 : Beauregard-Vincent Pacha D&S1Y (7076)



# Assemblée générale annuelle de l'AQCC

Texte et photos de Claude Lachance, membre de l'AQCC

Il s'agit d'un résumé « texte-images » de l'assemblée générale annuelle.  
Le procès verbal officiel contient tous les détails.



Notre assemblée générale annuelle (AGA) a réuni entre quarante et cinquante membres malgré la journée très hivernale du 18 janvier. Une bonne réponse à l'invitation qui avait été lancée à participer en grand nombre à cette importante réunion. Je dois tout de suite souligner la grande participation et l'enthousiasme des membres présents chez qui on remarquait plusieurs nouveaux visages. Ce fut donc une rencontre très stimulante pour tous les participants et un encouragement certain pour le conseil d'administration à poursuivre dans le même sens la promotion de notre petit cheval de fer.



Le CA de l'exercice 2002

## Les faits saillants

### Grande transparence

Je dirais d'abord, l'assemblée s'est distinguée par une information très complète des activités 2002 de l'association et la grande transparence de la part de la direction dans ses communications – rapport financier par Lucienne Gravelle, rapport du secrétariat par Myriam Tessier, rapports des comités par Gilles Racette pour le Catalogue, par André Auclair pour la Classification et la génétique, par Darquise St-Arnaud et Denis Duchesne pour la Journée du cheval Canadien, et finalement le rapport de la présidente par Darkise St-Arnaud.

## La constitution et les règlements de l'AQCC

Un sujet majeur et très stratégique a fait l'objet d'un vote de l'assemblée cette année, soit notre nouvelle constitution et nos nouveaux règlements. La présidente a expliqué que, depuis l'exclusion de l'AQCC par la SÉCC, nous avons suivi les règlements généraux d'organismes à but non lucratif et que le temps était venu de nous doter d'un cadre réglementaire qui nous soit propre. Le document de projet de constitution déjà distribué à tous les membres avec le journal de décembre dernier a reçu un accueil favorable et a été adopté article par article, avec pour certains, des ajustements pour fins de précision et de meilleure compréhension du texte.



Secrétaire et trésorière  
Myriam Tessier et Lucienne Gravelle



Durant la pause,  
moment privilégié pour fraterniser et échanger nos idées



## Élection au C.A.

Le mandat de trois administrateurs du conseil d'administration (CA) se terminait, soit ceux d'André Auclair, de Gratien Bélanger et de Mario Bélanger.

Trois membres se sont présentés pour combler ces postes et ont donc été élus par acclamation pour un



mandat de deux ans.

Ce sont : Mario Bélanger, Nancy Brochu et Gérard Lambert. Bravo aux élus et excellent mandat !

*Réponses aux questions durant la pause*

## Situation de la Société des Éleveur de chevaux Canadiens (SÉCC)

La dernière partie de l'assemblée a été consacrée à la situation de la SÉCC, dont particulièrement les propositions d'amendement à sa constitution devant être votées à l'assemblée générale annuelle de la SÉCC le 15 février 2003. Il s'est dégagé une unanimité chez les membres de s'opposer à ces propositions et de participer massivement à l'AGA de la SÉCC du 15 février en vue de contrer ce projet allant à l'encontre

de la préservation de la race et restreignant le processus démocratique et la liberté d'association.

## Le nouveau C.A.

Après réunion entre les sept administrateurs en poste, les rôles se répartissent comme suit :

Présidente	Darkise St-Arnaud
Vice-président	Gilles Racette
Trésorière	Lucienne Gravelle
Secrétaire	Myriam Tessier
Directeur	Mario Bélanger
Directrice	Nancy Brochu
Directeur	Gérard Lambert



*Le CA du nouvel exercice 2003 : de g. à d., Gérard Lambert, Myriam Tessier, Darkise St-Arnaud, Lucienne Gravelle, Nancy Brochu, Gilles Racette et Mario Bélanger*



*Un point en commun chez tous ces membres : la passion du cheval Canadien*



## Chronique du livre

Texte de Guy Boissé, membre de l'AQCC

J'espère que vous appréciez les lectures que je vous suggère. Au fait vous pouvez faire vos commentaires à propos de cette chronique. Veuillez les adresser au Journal, on me les fera suivre. Si vous voulez à votre tour me suggérer des bouquins, n'hésitez pas ! J'en serais heureux.

Alors, pour cette parution-ci, je vous propose un petit bijou. Un livre de référence essentiel que tout propriétaire de cheval devrait posséder. Un « must ». Un outil pédagogique de premier plan : Le « **Guide photographique de la bonne conformation du cheval** ». Livre anglais traduit en français. Chaque partie du corps du cheval y passe avec plusieurs détails. On y donne des planches du système musculaire et du squelette du cheval, de multiples photos en noir

et blanc de chevaux soit bien conformés soit ayant des vices, des tares, des imperfections. Je dirais que 80 % des photographies sont sans équivoque : c'est excellent. La partie couvrant la détermination de l'âge par l'examen des dents est particulièrement bien faite avec des dessins clairs et des photos convaincantes. Par contre le chapitre traitant des robes laisse beaucoup à désirer étant donné le deux tons des clichés. Un autre chapitre nous offre une comparaison visuelle d'un même cheval au pré depuis quelques mois, ensuite toiletté. Même chose entre un cheval avant et après un entraînement à long terme pour un concours. La section concernant les défauts de déplacement est claire et très bien illustrée, ce qui n'est pas évident étant donné le médium utilisé ! Une dernière partie

élabore sur les races et types de chevaux. Cependant on y parle principalement de chevaux que l'on retrouve soit en Angleterre ou en Europe. Donc peu utile pour nous sinon à titre de culture générale équine. Le glossaire qui clôture le livre est aussi très intéressant car utile pour la lecture éventuelle d'autres livres européens. Il nous donne aussi un équivalent français pour des termes que l'on peut rencontrer en anglais dans notre contexte québécois. Plus qu'à lire, donc : à posséder !



*Oliver, Robert et Langrish, Bob. Guide photographique de la bonne conformation du cheval. Paris Vigot, c1999. 159p.*

Environ 40 \$ plus taxes... ou peut-être à la bibliothèque !

Bonne lecture.



## La prière du cheval à son maître

Référée par Monique Dandurand et François Bergeron, membres de l'AQCC (Internet, Mr. Horse, La prière du cheval)

En lisant cette prière, nous avons eu des sourires et échangé des remarques. Certaines phrases nous sont familières, elles nous ont été léguées par les « anciens ». À l'occasion, nous les citons à bon escient. Oui, c'est bien vrai, si nous étions un cheval nous aurions probablement les mêmes pensées. Bonne lecture !

À toi, mon maître, je dédie cette prière.

Donne-moi souvent à manger et à boire; et, quand ma journée de travail est finie, veille à ce que ma litière soit sèche et propre et mon box suffisamment large afin que j'y sois à l'aise. Chaque jour, contrôle mes pieds, soigne-moi avec une éponge humide. Quand je refuse de manger, examine mes dents; peut-être qu'un ulcère m'empêche de manger.

Comme je ne peux te dire quand j'ai soif, fais-moi boire souvent de l'eau fraîche et propre, même pendant le travail; ceci m'évitera la colique et autres maladies. Parle moi : ta voix est souvent plus efficace que la cravache et les rênes.

Caresse-moi souvent pour que je puisse apprendre à t'aimer et te servir mieux. Ne me tire pas la tête vers le haut avec le filet, ce qui me cause de grandes douleurs au cou et à la bouche et m'empêche de développer toutes mes forces et de me sauver des chutes. Ne me coupe pas la queue, me privant ainsi de ma meilleure défense contre les mouches et les taons qui me tourmentent.

Ne tire pas sur les rênes, et dans les montées ne me donne pas de coups de cravache. Ne me donne pas de coups, ne me bats pas quand je ne comprends pas ce que tu veux, mais essaye que je puisse te comprendre. Si je refuse, assure-toi

que le mors et la bride soient en ordre et que je n'ai rien aux pieds qui me fasse mal. Si je m'effarouche, ne me frappe pas, mais pense que cela peut dépendre de l'usage des œillères qui m'empêchent de bien voir ou des défauts de ma vue.

Ne m'oblige pas à tirer un poids supérieur à mes possibilités, ni à aller vite sur des rues glissantes. Quand je tombe, sois patient et aide-moi, car je fais de mon mieux pour rester debout; et si je bute, sache que ce n'est pas de ma faute; n'ajoute pas à mon angoisse d'avoir échappé à un danger, le mal de tes coups de cravache qui augmentent ma peur et me rendent nerveux.

Essaye de me mettre à l'abri du soleil. Et quand il fait froid, mets-moi une couverture sur le dos, non pas quand je travaille, mais quand je suis au repos.

Et enfin, mon bon maître, quand la vieillesse me rendra inutile, ne me condamne pas à mourir de privation et de douleurs sous la férule d'un homme cruel, mais laisse-moi mourir de vieillesse, au pré, chez un paysan qui me traitera bien ou dans une pension pour vieux chevaux méritants comme nous en avons ou enlève-moi toi-même la vie, sans me faire souffrir et tu en auras le mérite.



## L'achat et la vente d'un cheval



L'achat tout comme la vente d'un cheval ou d'un animal est régi par le Code civil du Québec aux articles 1708 et suivants.

L'article 1708 C.c.Q. définit la vente comme un contrat par lequel le vendeur transfère la propriété d'un bien à l'acheteur moyennant un prix en argent que l'acheteur s'engage à payer.

C'est donc dire qu'une fois qu'il y a entente sur le bien, soit par exemple le cheval, et sur le prix qu'on en demande, le contrat est conclu.

Ce contrat crée aux deux parties, le vendeur et l'acheteur, des obligations.

Le vendeur a deux obligations, soit la délivrance et la garantie.

La délivrance, c'est la livraison, soit le transfert de propriété, dans notre cas, le transfert du certificat d'enregistrement du cheval et bien entendu, la livraison du cheval lui-même.

En ce qui a trait à l'obligation de livrer du vendeur, elle est remplie lorsqu'il remet le cheval à l'acheteur ou consent à ce qu'il vienne en prendre possession.

Le cheval doit être livré dans le même état qu'il était au moment du contrat, c'est-à-dire pareil comme lorsque l'acheteur a décidé de l'acheter.

Le vendeur doit aussi remettre le certificat d'enregistrement du cheval afin que le transfert de propriété puisse être fait.

Quant à la garantie, elle est de deux ordres, la garantie de propriété et celle de qualité.

La garantie de propriété est couverte par la remise du certificat d'enregistrement en possession du vendeur qui prouve que celui-ci est propriétaire de l'animal.

La garantie de qualité consiste en garantir à l'acheteur que le cheval que l'on vend est sain.

L'article 1726 du Code civil du Québec qui traite de cette question se lit comme suit :

« article 1726 Le vendeur est tenu de garantir à l'acheteur que le bien et ses accessoires sont, lors de la vente, exempts de vices cachés qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine ou qui diminuent tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas acheté ou n'aurait pas donné si haut prix s'il les avait connus.

Il n'est cependant pas tenu de garantir le vice caché connu de l'acheteur ni le vice apparent; est apparent le vice qui peut être constaté par un acheteur prudent et diligent sans avoir besoin de recourir à un expert. »

Par des exemples, je vais tenter de vous illustrer ce qu'est un vice apparent et un vice caché.

Le vice apparent peut être aussi simple que le fait de représenter le cheval comme étant dompté à la selle et à l'attelage.

Si le cheval ne l'est pas, il est facile pour un acheteur de le savoir. En effet, il lui suffit au moment de la transaction de demander au vendeur de soit seller l'animal ou de l'atteler.

Vous conviendrez avec moi qu'il n'est pas besoin d'être expert pour s'apercevoir si un cheval n'a jamais été sellé ou attelé.

Ce peut être aussi une boiterie due par exemple à un nœud. Ce vice est apparent pour n'importe quel acheteur prudent car il lui suffit de faire marcher quelque peu l'animal pour le constater.

Il peut y avoir bien d'autres exemples de vices apparents. Ce qu'il est important de retenir est qu'un vice est apparent s'il est facile pour l'acheteur de le constater par un examen.

En d'autres mots sans qu'il ne soit obligé de faire voir l'animal par le vétérinaire ou un autre spécialiste.

En ce qui a trait au vice caché, c'est quelque peu différent. L'expression vice caché nous démontre qu'il s'agit d'un vice qu'on ne peut déceler facilement.

Ce genre de défaut peut parfois n'être découvert qu'après un examen des plus minutieux et parfois même une expertise.

Lorsqu'on dit examen des plus minutieux, l'on doit comprendre que l'on réfère à un vice que presque seul un expert peut déceler.

Ainsi, en serait-il par exemple de l'achat d'une jument à des fins de reproduction et qu'on constate par la suite que cette dernière est stérile.

On aurait beau être l'acheteur le plus prudent et le plus diligent, on n'aurait pu le constater.

Seul l'examen d'un expert vétérinaire pourrait nous faire découvrir ce vice. Et la loi n'oblige pas l'acheteur à y recourir.

Cependant, dans cette éventualité, si le vendeur connaissait ce vice, il était tenu de le déclarer à l'acheteur.

Si le vendeur ne le fait pas, l'acheteur a des recours contre ce dernier.

Dans ces cas, l'acheteur peut se faire rembourser le prix payé de même que tous les dommages et intérêts dont il a souffert.

Cette règle s'applique si le vendeur connaissait le vice ou ne pouvait pas l'ignorer.

On pourrait discuter encore longuement de cette notion de vice caché.

Je crois cependant que ce qui importe de retenir, c'est la notion que la garantie pour vice caché s'applique aux animaux comme aux autres biens.



Si cette chronique a suscité chez vous des interrogations ou encore si vous souhaitez obtenir des précisions, il me fera plaisir de tenter d'y répondre dans une prochaine publication.

Je vous invite donc à me transmettre par le biais de notre journal vos questions.



## Méli-mélo

### Sirup d'érable

Pour être fidèle à la tradition, le C.A. de l'AQCC compte bien lors de sa prochaine réunion du 4 avril procéder encore au tirage de 4 litres de sirup d'érable. Bonne chance à toutes et tous.

1000-0000-0000

### une nécessité !

Procurez-vous votre catalogue d'éleveurs AQCC 2003 sans plus tarder.

Contactez-nous.

### Classification

Toute demande de classification pour l'année 2003 doit être envoyée à

Darkise St-Arnaud.

Voir coupon réponse à découper

### « N » : La lettre de l'année 2003

Trois membres, Sylvie Denault, Nathalie Desjardins et Gilles Racette, nous ont suggéré des noms pour les pouliches et poulains de cette année qui doivent commencer par la lettre « N ».

Nacef	Nannie	Nat	Nell	Neville	Nijnski	Noceur	Nomade	Norman	Novice
Nacelle	Nanouk	Natal	Nellie	Newman	Nikita	Nocolao	Nome	Normand	Novick
Nacha	Nantel	Nathan	Nelligan	Newton	Nikka	Nocturne	Nonce	Normandie	Novius
Nacki	Nanti	Nation	Nelly	Nez-Brun	Nikkie	Nodier	None	Noroît	Novo
Nacot	Nanuk	National	Nelson	Nez-Jaune	Nikon	Noé	Nonne	Noront	Noyau
Nadalon	Nap	Nato	Némo	Niagara	Nil	Noeud	Nonnette	Norvège	Noyer
Nadeau	Napierre	Natte	Néo	Nic	Nille	Noémie	Noodnik	Nosie	Nuage
Nadia	Napoléon	Natura	Neptune	Nice	Nimbus	Noir(e)	Nopal	Notable	Nuance
Nadine	Napolie	Nature	Néron	Nickel	Nipal	Noirâtre	Nora	Note	Nubile
Nagano	Nappy	Navarin	Néron II	Nico	Nippon	Noiret	Noran	Notice	Nuckle
Naggie	Narcisse	Navelle	Nerval	Nicobar	Niquette	Noirmoutier	Noranda	Nouba	Nugget
Nakka	Narcisse II	Navia	Ness	Nicol	Nirvana	Noisette	Norbert	Noue	Nuit
Nallas	Narita	Naya	Nessy	Nicolas	Nitro	Noix	Nord	Nougat	Nunavut
Namur	Narquois	Nazarov	Nestor	Nicolo	Nitti	Noklle	Nordet	Nougatine	Nymphette
Nana	Narvik	Nectar	Nettie	Nicot II	Niva	Nolan	Nordic	Nounou	
Nanane	Nasa	Needles	Neuvaine	Nife	Nixon	Nolet	Nordique	Nova	
Nancie	Nash	Negro	Neva	Nifty	Nobel	Nolin	Nordiste	Novak	
Nanette	Nastasia	Negus	Neveu	Nigel	Noblesse	Nollet	Norique	Novembre	

### Virus du Nil

**Information intéressante, d'un point de vue vétérinaire, au site suivant :**

[http://www.agr.gouv.qc.ca/qasa/cqiasa/desa/pdf/Aver\\_no28.pdf](http://www.agr.gouv.qc.ca/qasa/cqiasa/desa/pdf/Aver_no28.pdf)

**Attention : Certains assureurs exigent la vaccination contre le virus du Nil, c'est à vérifier .**

### Proverbes

*Celui qui veut cheval et femme sans défaut, aura toujours écurie et lit vides.*

*Ne pousse pas ton cheval au fouet, mais à l'avoine.*

*Au cheval le plus sûr ne lâche pas la bride.*

*Ne fouettez pas un cheval qui ne demande qu'à avancer.*

*Le cheval est inconfortable au centre et dangereux aux deux extrémités.*

*Les soins et non de belles écuries font un bon cheval.*

### Questionnaire pour tous les membres de la SÉCC

Madame Patricia Garland fait circuler un questionnaire auprès des membres de la SÉCC qui a pour but d'avoir leur opinion sur la situation actuelle qui sévit à la SÉCC et de partager des idées et des soucis de sorte à trouver des moyens constructifs pour surmonter les problèmes courants de communication auxquels sont confrontés les membres présentement.

Toute personne intéressée à compléter le questionnaire n'a qu'à contacter le secrétariat de l'AQCC et nous lui ferons parvenir la documentation que vous pourrez lui transmettre par la suite.

Vous pouvez aussi communiquer avec madame Patricia Garland par courriel : [cosyland@comnet.ca](mailto:cosyland@comnet.ca)



## Être au chaud « à poils » en hiver au Québec !

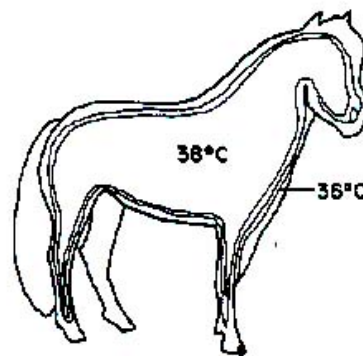
Pour cette première chronique vétérinaire, j'ai pensé faire un petit clin d'œil à notre hiver sibérien ! Il sera donc question de physiologie d'adaptation plutôt que de médecine vétérinaire ! Ainsi, nous comprendrons mieux comment notre petit cheval de fer résiste si bien à notre climat quasi nordique.

Le cheval, tout comme bien d'autres mammifères, doit utiliser différentes stratégies afin de maintenir la température de son corps aux alentours de 37,5 degrés Celsius et ce, malgré les changements considérables de son environnement. Pour ce faire, certains mécanismes d'adaptation se déclenchent lorsque la durée du jour diminue à l'automne et que la température extérieure refroidie. Ce sont la peau, le système nerveux central et certains organes internes du cheval qui perçoivent les changements de l'environnement et qui permettent aux mécanismes d'adaptation de se mettre en branle, afin d'être prêts à affronter l'hiver !

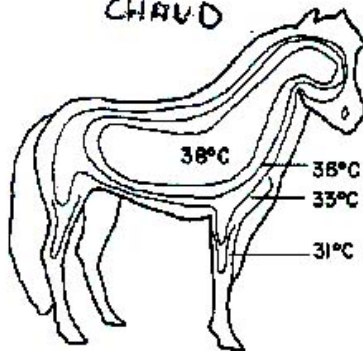
Parmi ces mécanismes, citons en premier lieu le métabolisme du cheval. Pour les « non initiés », le métabolisme est en quelque sorte le « moteur » du cheval. Il permet à l'animal de produire de l'énergie à partir du carburant (ration alimentaire) ingéré. Lorsqu'il fait froid, le métabolisme du cheval doit augmenter afin de générer plus d'énergie. C'est la glande thyroïde, en sécrétant une hormone nommée *thyroxine*, qui est responsable de l'augmentation du métabolisme du cheval. Il en résulte une augmentation de la production de chaleur qui est distribuée à tout le corps du cheval, via la circulation du sang. L'énergie est également utilisée afin d'augmenter la pousse des poils. Notre animal se retrouve donc avec une épaisse fourrure qui le protégera du froid. Lors de froid intense, la piloérection de cette abondante fourrure diminue les pertes de chaleur et isole très bien le cheval du froid. Afin de profiter au maximum de ce principe, lors de grand froid, les chevaux se regroupent en « cocus » et diminuent ainsi les pertes de chaleur.

La circulation sanguine fait également partie des mécanismes d'adaptation au froid. En effet, les organes essentiels à la vie (viscères, cerveau) ont priorité sur le reste du corps en ce qui concerne la chaleur produite, c'est une question de survie ! Donc lorsqu'il fait froid, la circulation du sang se modifie. Les vaisseaux sanguins de la peau et des membres se contractent (vasoconstriction), ce qui diminue la température au niveau de ces parties du corps. Le cheval se retrouve donc avec un gradient de température; l'intérieur du corps reste chaud, alors que

la périphérie et les extrémités sont plus froides ( voir le schéma ). Ce mécanisme permet d'éviter les pertes de chaleur inutiles au niveau de la peau et des membres. Lors de froid extrême, la température des pattes du cheval est d'ailleurs voisine de la température ambiante !



CHAUD



FROID

La circulation « à contre-courant » est une autre stratégie permettant de garder les organes internes bien au chaud. Il s'agit d'une légère modification du retour veineux au niveau des membres, ce qui permet au sang refroidi des extrémités d'être réchauffé avant son arrivée au cœur. Pour ce faire, des vaisseaux sanguins situés plus profondément dans les membres s'ouvrent spécialement lorsqu'il fait froid, afin d'accueillir le sang veineux retournant au cœur. Cet ingénieux mécanisme s'assure que le sang est graduellement réchauffé avant

son arrivée au cœur, évitant ainsi le refroidissement des organes internes.

Le cheval Canadien, avec son caractère rustique, a su bien mettre à profit tous ces mécanismes d'adaptation lui permettant donc de profiter de l'hiver !

Par contre, bien que le petit cheval de fer soit en mesure d'affronter le froid de nos hivers, il ne faut pas oublier que son adaptation requiert une grande quantité d'énergie. C'est pourquoi une ration alimentaire bien adaptée aux besoins accrus de ce stress thermique est nécessaire. Ainsi, le printemps revenu, lorsque le poil d'hiver disparaîtra, vous retrouverez votre compagnon et non un maigrichon !



## LE CHOIX DES CHAMPIONS

**Jim Lewis Agri-Nutrition (1984) Inc.**  
Vankleek Hill, Ontario

**Suppléments et fortifiants pour chevaux performants de toutes disciplines, croissance et reproduction.**

**Norme de rendement élevé.**

**Seize produits spécialisés disponibles :**

1. EQUINE-O-FORM. Ration quotidienne pour jument gestante, en lactation et pour jeunes chevaux en croissance.
2. EQUINE-O-PREM. Tonique quotidien pour toutes catégories de chevaux.
3. EQUINE-O-LYTE. Électrolyte pour chevaux à l'entraînement intensif.
4. EQUI-CALPHOS. Source de calcium élevée, facilement assimilable, pour les jointures.
5. EQUINE-O-ZYME. Culture de levure pour stimuler les processus de digestion.
6. EQUI-SELEN-E. Supplément de sélénium et vitamine E pour combattre les carences.
7. BIOTINA 15-B-11. Pour remédier aux problèmes de sabots.
8. WINNERS EDGE (en cube). Mélange haute teneur en vitamines pour chevaux en activités intensives.
9. HORSE SENSE. Pour calmer l'anxiété chez les chevaux.
10. SPORT HORSE SUPREME. Tonique quotidien spécialement pour chevaux en entraînement à la compétition.
11. PRO HORSE SUPREME (en cube). Mélange haute teneur en vitamines E et du complexe B plus oligo-éléments.
12. THIA-PREM. Supplément de thiamine (B-1) pour chevaux nerveux.
13. TIE-DOWN. Pour chevaux à l'entraînement intensif. Détoxifiant pour empêcher les crampes musculaires.
14. EX-RABDO-PREM. Source de vitamine E.
15. CARBO-PREM. Source d'énergie hautement assimilable.
16. JOINTLUBE. Pour remédier aux faiblesses et malaises des jointures.

**Les suppléments ou toniques quotidiens sont nécessaires, ceci étant dû maintenant aux déficiences en minéraux et vitamines des fourrages et grains des cultures actuelles.**



FAIT AU CANADA PAR

MADE IN CANADA BY

**JIM LEWIS AGRI-NUTRITION (1984) INC.**

**R.R. #2, Vankleek Hill  
Ontario CANADA K0B 1R0  
Tel.: (613) 678-2648 Fax: (613) 678-2038**

**Livraison partout en Amérique du Nord**

**Pour connaître le dépositaire des produits  
Jim Lewis Agri-Nutrition le plus près  
de chez-vous, contactez-nous.**



## À VENDRE

**Poulain, 1 an** le 10 avril 2003, tout noir.  
 2<sup>e</sup> place au Futurité de l'AQCC du 10 août 2002.  
 Père Haras -7760-, noir, 14,2 mains.  
 Mère Héritage -7948-, toute noire, 15,1 mains.  
 Prix : 2500 \$  
 Demandez Nancy  
 (819) 358-9534



Dre Suzanne Laurence  
 Dre Sylvie Plamondon  
 Dre Louise Charest  
 Dre Kathleen Laberge  
 Dre Catherine Tremblay

681, rang Kildare, Saint-Ambroise-de-Kildare (Québec) J0K 1C0

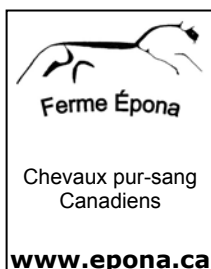
(450) 756-0869



## Hôpital Vétérinaire Prévost

*Pour un service professionnel dans une atmosphère chaleureuse, nous soignons les petits compagnons chiens et chats de vos chevaux.*

Dr Simon Lachance, m.v. et Dr Michael Palmer, m.v.  
 2906, boul. Curé-Labelle, Prévost (Québec) J0R 1T0  
 (450) 224-4460  
[www.hopitalveterinaire.com](http://www.hopitalveterinaire.com)



**Myriam Tessier et  
 Claude Lachance**

241, rang du Pied-de-la-montagne  
 Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0

(450) 889-1889

[myriam@epona.ca](mailto:myriam@epona.ca)  
[claud@epona.ca](mailto:claud@epona.ca)

## Annoncez dans votre journal

*Une annonce, c'est vraiment pas cher !  
 Servez-vous de votre journal et rejoignez des centaines d'adresses  
 où l'on retrouve des mordus du cheval Canadien.*

### Voici les tarifs spéciaux pour les membres.

4 lignes ou 20 mots :	10 \$
Carte d'affaires :	20 \$
Une demi-page :	50 \$
Pleine page :	80 \$

Non membres :	Double du prix
Publicité commerciale :	Tarif selon entente

## Photo d'archive du bel étalon Duc de St-Fabien, # 3180

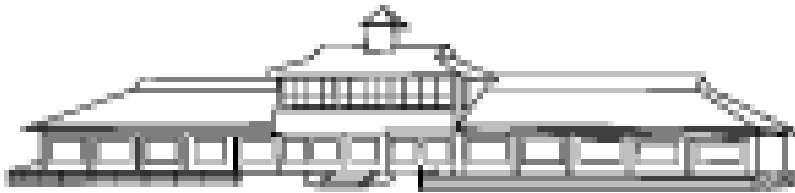




## Invitation à la Journée du cheval Canadien 2003

Tel qu'annoncé en décembre dernier, éleveurs, propriétaires, co-propriétaires, cavalières et cavaliers :  
Préparez-vous !

### JOURNÉE DU CHEVAL CANADIEN 2003 DE L'AQCC Samedi 9 août 2003 AU MAGNIFIQUE PARC ÉQUESTRE DE BLAINVILLE Chemin du Plan-Bouchard à Blainville



Préparez-vous en grand nombre dès maintenant pour le Futurité (poulains et pouliches de l'année, d'un an, de 2 ans et de 3 ans, classes d'attelage et classes d'équitation), pour le Concours Petit cheval de fer et pour le nouveau Concours Petit cheval de fer section jeunesse. Vous serez informés dans le journal de juin.

Votre C.A. vous réserve des surprises pour cette journée !



## Étalon et jument de l'année 2003

Cette année, tel que souhaité à l'assemblée générale annuelle, l'étalon et la jument de l'année seront déterminés par mise en candidature.

Rappelons que ce concours organisé par votre Association vise à honorer le mâle et la femelle qui, à l'intérieur des critères de la race, ont le plus contribué à faire avancer la race ou à faire la promotion du cheval Canadien.

Toute candidature soumise sera étudiée par un comité d'examineurs.

Vous devez faire parvenir une photo de votre animal ainsi qu'une lettre expliquant les motifs pour lesquels vous croyez ce sujet méritant. Vous expédiez le tout à votre secrétaire avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003.

Bonne chance à toutes et tous !



## Événements équestres – suite de la page 2

<b>Clinique au Club d'attelage de St-Lazare</b>	Sujet : Assurance équestre et Suppléments alimentaires	12 avril 2003
<b>CAN-AM Bromont</b>	Concours combiné - dressage, marathon et maniabilité (cône)	23-24-25 mai 2003
<b>Blainville Internationale Blainville</b>	Concours combiné - dressage, marathon et maniabilité (cône)	20-21-22 juin 2003
<b>Ferme Rayven Rigaud</b>	Concours de plaisance	26 juillet 2003
<b>Terrain d'exposition de Pont Château</b>	Concours de plaisance	30 août 2003
<b>Parc Équestre de Blainville</b>	Concours de plaisance	20 septembre 2003